

**ARRETE PORTANT CREATION DE LA DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE LA  
VALORISATION AU SEIN DE LA FACULTE DES SCIENCES ET INGENIERIE**

**LE DOYEN DE LA FACULTE DES SCIENCES ET INGENIERIE**

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université adoptés par délibération n°03/2017 de l'Assemblée constitutive provisoire ;
- Vu la délibération du 11 avril 2019 du conseil de la Faculté des Sciences et Ingénierie élisant Monsieur Stéphane REGNIER doyen de la Faculté des Sciences et Ingénierie ;
- Vu l'avis du comité technique de Sorbonne Université en date du 8 juillet 2019.

**ARRETE**

**Article 1 :**

La direction de la recherche et de la valorisation est créée au sein de la Faculté des Sciences et Ingénierie de Sorbonne Université à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

**Article 2 :**

La directrice générale de la Faculté des Sciences et Ingénierie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera diffusé sur le site internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 30 août 2019

Le Doyen de la Faculté des Sciences  
et Ingénierie

Stéphane REGNIER



**Stéphane REGNIER**  
Doyen  
de la Faculté des Sciences et Ingénierie